

## **Conseil d'école de la maternelle Grands Champs 8 juin 2019**

Présence : M<sup>me</sup> KOCIK, M<sup>me</sup> BITARD (inspectrice d'académie),  
Enseignants : Valérie, Charlotte, Stéphanie, Anita, Lise, Sylvie, Véronique, Julie  
Et M<sup>me</sup> Monah FALAH, responsable éducative ville de l'école  
Présents élus Fcpe : Mathilde DOUTHE, Vébouche ATES, Séverine CASELLATO, Sonia, MIGUEL, Yaël CANETTY, Ariane DOUNIOL  
Présents élus Ape : Alexandra xx, Gabriel BENAROCHE, Nelly SALZMAN, Patrick VARMENOT

### Présentation par M<sup>me</sup> KOCIK des effectifs de la rentrée 2019

Dans l'état actuel des effectifs, il y aura 3 classes de chaque niveau, pas de double niveau :

En petite section : 81 enfants, soit 27 élèves par classe ;

En moyenne section : 79 enfants, soit 26-27 élèves par classe ;

En grande section : 84 enfants, soit trois classes à 28 élèves.

Équipe pédagogique : départ à la retraite de Pierre et suppression de la classe tenue par des enseignants stagiaires. Il y aura donc deux nouveaux enseignants titulaires, qui n'ont pas encore été nommés.

Réunion d'information pour les parents des nouveaux élèves en petite section, le lundi 24 juin. La moitié des parents a répondu au mail de prise de contact de M<sup>me</sup> KOCIK. Les élus FCPE indiquent que seront présents trois représentants de l'association pour présenter la vie à l'école et l'association aux nouveaux parents.

Question des élus FCPE sur l'absence temporaire de Pierre : arrêt maladie déclaré jusqu'au vendredi suivant, aucune personne en remplacement possible pour l'instant, même si l'arrêt venait à être prolongé.

### Projet d'accueil individualisé

Question de la FCPE sur le déroulement des soins donnés aux enfants ayant un PAI et l'information donnée aux parents : M<sup>me</sup> KOCIK indique que toute prise de médicament ou soin (suite à accident, ou sur prescription PAI) est inscrit dans le cahier de soins, qui regroupe l'ensemble des actes pour tous les enfants afin que l'information circule entre tous les adultes de l'école. Comme c'est un document médical qui concerne plusieurs enfants, il n'est pas accessible aux parents.

M<sup>me</sup> BITARD indique que pour les enfants qui ont un PAI, cela doit aussi être inscrit dans le cahier de liaison et transmis le soir aux parents : il est « indispensable » que les parents soient été avertis de la remise de médicaments dans la journée.

Il est rappelé que tous les enfant ayant un PAI récupèrent leurs médicaments à la fin de l'année scolaire, les rapportent éventuellement au centre de loisirs et doivent resoumettre prescription et médicaments à jour au médecin scolaire à la rentrée.

### Entrée des grandes sections en CP

Tous les enfants visiteront les deux écoles (9 et 11 Plaine) avec leur enseignant et déjeuneront à la cantine en élémentaire avec leur animateur habituel. Ils seront également aidés pour les plateaux par des « grands » de CM1 et CM2, puis resteront pour la récréation de la pause méridienne en élémentaire.

17 juin : classe de Sylvie

20 juin : classe de Véronique

24 juin : classe de Pierre

Mona FALAH indique qu'il y a déjà eu des échanges entre les GS et les élémentaires au centre de loisirs le mercredi après-midi et que cela se poursuivra cet été.

Sylvie et Véronique indiquent qu'elles font déjà le lien avec les élémentaires par demi classes.

Les élus FCPE demandent quels sont les critères de répartitions retenus outre les fratries.

Mme BITARD indique que les enfants qui ont déjà des frères ou sœurs dans une des deux écoles sont affectés dans la même école. Les écoles élémentaires ont transmis les noms de ces enfants.

Sur les deux écoles : il devrait y avoir en principe 3 CP à 20 élèves avec une mixité fille-garçon 50 en mixité Les élus FCPE et APE indiquent que certains enfants ont déjà eu connaissance de leur affectation au 9 ou au 11 Plaine.

M<sup>me</sup> KOCIK informe que les répartitions sur les trois classes sont préparées après réunion en conseil des maîtres sur décision de la directrice. M<sup>me</sup> BITARD précise que les années passées les répartitions étaient faites en partie par les directrices d'élémentaire mais ce, en raison du changement de répartition des classes sur les deux écoles. Avec la configuration normale, il appartient au conseil des maîtres de GS de faire les listes des classes de CP.

Le conseil des maîtres a déjà eu lieu et les derniers ajustements sont en cours, ce qui empêcherait toute communication aux familles, hormis pour les frères et sœurs.

Sur demande des élus, elle indique que les souhaits des enfants (d'être avec un ou deux copains) sont pris en compte mais que de nombreux critères entrent en ligne de compte (niveaux, mixité, « équilibre » des classes du point de vue scolaire et du point de vue du comportement..).

Les parents d'élus FCPE indiquent que les directrices d'école élémentaire ont indiqué officiellement qu'elles afficheraient leurs listes avant l'été. M<sup>me</sup> BITARD indique cela est très imprudent et qu'elle leur donnera pour consigne de ne pas le faire. Elle précise qu'il peut y avoir des arrivées et des départs en cours d'été qui obligent à repenser les groupes.

Les élus FCPE indiquent que lors du dernier conseil d'école M<sup>me</sup> Truchot a affirmé que tous les élèves arrivant pendant l'été seront affectés au 11, mais M<sup>me</sup> BITARD trouve cela imprudent.

Demande des élus FPCE d'afficher toutes les listes des classes le vendredi soir de la pré-rentrée à l'extérieur de l'école, afin de permettre de préparer les enfants et éviter la cohue du lundi matin.

M<sup>me</sup> KOCIK refuse l'affichage des listes avant la rentrée soutenue par M<sup>me</sup> BITARD.

Les élus FPCE-APE insistent en rappelant que les listes ne devraient pas considérablement changer entre le vendredi soir et le lundi matin, mais le refus de M<sup>me</sup> KOCIK et M<sup>me</sup> BITARD est répété en accord avec le corps enseignant.

### Rencontre parents-enseignants

M<sup>me</sup> KOCIK rappelle qu'elles sont prévues soit le samedi matin (en même temps que l'exposition des travaux de l'année), soit d'autres jours indiqués par un calendrier mis sur les portes des classes par les enseignants.

Les élus Ape demandent si pour les familles qui n'étaient pas disponibles aux dates et aux heures proposées d'autres créneaux étaient ouverts, réponse affirmative de l'ensemble des enseignants.

### Création d'un espace ludique

M<sup>me</sup> FALAH informe de la réception demain des jeux et jouets sous forme de malles : dispositif de l'éducation nationale, préparé et conçu par des éducateurs et des pédopsychiatres visant à améliorer le climat scolaire, développer l'imaginaire et exprimer les émotions

L'achat des jeux est financé par le budget participatif 2016 porté par les parents du 20<sup>e</sup> arrondissement. Il a vocation à servir pour le scolaire et le périscolaire.

M<sup>me</sup> FALAH présente aux parents élus le livret de présentation des différents jeux. Elle indique que la mallette est prévue pour être utilisés par 15 enfants avec un principe obligatoire du jeu libre et de la présentation de tous les jouets en même temps. Elle rappelle que ces jeux ont été commandés il y a trois ans, et que cela existe aussi en élémentaire.

L'équipe enseignante et l'équipe d'animation vont réfléchir à la meilleure manière d'utiliser ce dispositif dans notre école où il y a beaucoup d'enfants.

### Absence des ASEM

M<sup>me</sup> KOCIK évoque le problème des absences et des non remplacements des ASEM.

Elles disposent de RTT (mais règle dans cette école que ne seront pas octroyés plus de deux RTT le même jour) et de formations obligatoires.

Certains ASEM sont absentes plusieurs mois. Elle mentionne le fait que cela rend le travail des enseignants plus compliqué, surtout pour les petits, mais dans toutes les classes, par exemple pour l'organisation de travaux de peinture, compliqués lorsqu'il n'y a que l'enseignant avec près de 30 élèves. Par ailleurs pour des raisons médicales, une ASEM ne peut pas remplacer en petite section alors que les petits sont prioritaires.

Elle demande systématique des remplacements, mais le volant de remplaçants proposé par la mairie est insuffisant et il s'agit d'une difficulté commune partout quel que soit l'établissement ou la commune. Cela est lié en partie au statut très peu attractif de cet emploi public.

M<sup>me</sup> KOCIK souligne les efforts importants qu'elles ont fournis et leur importance dans l'école. Les enseignants et les parents s'associent à ces remerciements à tout le personnel d'ASEM.

M<sup>me</sup> FALAH indique pour les animateurs une cellule de travail est actuellement en cours pour le remplacement des animateurs.

M<sup>me</sup> BITARD explique que pour les remplacements d'enseignants, la priorité est surtout la durée du congé (surtout congé maternité ou maladie), mais aussi la taille de l'école : dans des écoles où il y a peu de classes, il est difficile de répartir les élèves dans les autres classes en cas d'absence. Certaines classes d'élémentaire (CP) sont également prioritaires.

Sur 5 remplaçants titulaires de la circonscription, il n'y a eu en réalité cette année que 4 personnes disponibles, car une est en arrêt longue maladie. Il est exceptionnellement possible d'avoir des remplaçants d'autres circonscriptions (ensemble du 20<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements).

### Fête de l'école

Les élus FCPE évoquent l'essoufflement de leur association dans l'organisation de la fête de fin d'année et leur volonté d'y associer davantage les enseignants et la présentation de leurs projets de l'année. Les parents élus indiquent qu'en effet la lourde préparation des fêtes, en particulier de celle de fin d'année repose sur la bonne volonté de quelques parents qui font cela en plus de leur travail. Cela demande beaucoup d'investissement.

M<sup>me</sup> KOCIK indique qu'il n'est pas possible pour la maternelle d'accueillir tous les parents du groupe scolaire pour des problèmes de place. Les enseignants indiquent avoir déjà réfléchi à louer des salles mais cela était très difficile. Par ailleurs, se pose la question de la date (vendredi soir ? Samedi matin ?).

Les parents FCPE indiquent que pour l'an prochain, en raison du départ de certains membres de l'association (déménagement, passage au collège), il leur sera d'assurer une kermesse de fin d'année comme celles qui ont pu prospérer.

M<sup>me</sup> KOCIK et l'équipe enseignante s'engagent à y réfléchir dans la perspective d'une réunion à la rentrée avec les parents élus, les trois directrices d'école et les trois REV.

## Travaux

M<sup>me</sup> KOCIK indique que des rideaux ont été commandés mais la société qui pose n'est pas la même que celle qui livre.

Il y a toujours une fuite dans le bureau de Mona FALAH, dans la salle de motricité. Les prochains travaux ne sont pas encore datés, car la verrière de la salle de motricité doit être déposée.

L'œuf (garage à vélo, très mal pratique et qui pose des problèmes de surveillance dans la cour) doit partir mais on ne sait quand.

La ventilation du préau fonctionne sans bruit.

L'insonorisation de la cantine : pas de perspectives, car le bruit semble dû en grande partie aux baies vitrées.

Selon M<sup>me</sup> FALAH l'organisation de la cantine est très mauvaise : il faudrait des petites tables rondes, faire deux cantines, des paravents contre les vitres contre le bruit.

Valérie dit que pour les petits le moment de la cantine est difficile et beaucoup pleurent, en particulier à cause du bruit.

M<sup>me</sup> KOCIK indique que de très nombreuses visites ont lieu dans l'école pour les travaux qui ont bien avancé.

M<sup>me</sup> FALAH informe qu'un projet « alimentation durable » de la caisse des écoles dans le 20eme sera développé en juin 2019.